





2) Quel usage est prévu des investissements pour lesquels vous sollicitez une demande d'aide ? Détaillez.

**Si votre projet concerne** un équipement et/ou du matériel, est-ce du renouvellement ?  oui  non

**Si oui**, fournir **obligatoirement** les arguments permettant de justifier que ce n'est pas du renouvellement à l'identique (démontrer l'augmentation de production ou de l'efficacité d'au moins 25% grâce au nouveau matériel) . Dans le cas contraire, joindre les fiches techniques de l'ancien et du nouveau matériel. L'absence de justification pourra conduire au rejet de la dépense.

3) Quels sont les objectifs poursuivis dans le cadre de votre projet et en quoi votre projet répond-il aux objectifs de l'appel à projets?

4) Quel est le public visé ?

5) Analyse de l'étude économique prévisionnelle

- L' EBE prévu 3 ans après la réalisation de l'investissement est-il supérieur à 20 000 € ?  oui  non
- L' EBE prévu 3 ans après la réalisation de l'investissement augmente-t-il d'au moins 10% ?  oui  non
- le ratio EBE/marge brute 3 ans après la réalisation du projet augmente-t-il d'au moins 5 % ?  oui  non

6) Votre projet sera-t-il générateur de nouveaux emplois ? :  oui  non

Si oui précisez les conditions d'emploi (temps complet / partiel, type de contrat) : \_\_\_\_\_

Effectif total en Equivalent Temps Plein (ETP) : avant projet (au moment de la demande) : \_\_\_\_\_  
après projet (prévisionnel) : \_\_\_\_\_

**Si vous souhaitez bénéficier de la bonification du taux d'aide sous condition de création d'emploi**, merci de cocher la case ci-dessous.

oui, je souhaite bénéficier de la bonification d'aide relative à la création d'emploi.

**Attention**, en cas de non respect des conditions relatives à la bonification du taux d'aide, vous vous exposez au reversement partiel ou total de l'aide.

**NB : le ou les emplois correspondant à au moins 0,5 ETP annuel doivent avoir été créés au plus tard au moment de la demande du versement du solde de l'aide. Ce ou ces emplois devront être maintenus au moins 2 ans à compter de la date d'achèvement du projet (cf. notice page 3).**

7) Votre projet permet-il de diminuer l'impact sur l'environnement de l'activité agricole ? :  oui  non

Si oui précisez

indiquer le montant de l'investissement consacré

- réduction de la consommation d'eau (S6) \_\_\_\_\_ €
- Amélioration de la qualité des sols (S6) \_\_\_\_\_ €
- Biodiversité (S6) \_\_\_\_\_ €
- Réduction de la consommation des intrants (S7) \_\_\_\_\_ €
- Autonomie alimentaire (S8) \_\_\_\_\_ €

Niveau EBE  
(-20 à 0 pts)

S1

Evolution EBE  
(0 à 10 pts)

S2

Efficacité  
économique  
(0 à 10 pts)

S3

Pratiques/Impact  
environnemental  
(0 à 10 pts)

S6

Réduction  
consommation  
intrants  
(0 à 10 pts)

S7

Pour les bâtiments, précisez en quoi le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable (type de matériaux utilisés) :

---



---



---

Autonomie alimentaire (0 à 10 pts)

S8

8) Votre projet permet-il une amélioration des conditions de travail dans les exploitations agricoles ? :  
 oui  non

Si oui, argumentez :

---



---



---

Précisez l'amélioration : indiquer le montant de l'investissement consacré

- réduction et/ou simplification des tâches \_\_\_\_\_ €
- Réduction de la pénibilité des tâches \_\_\_\_\_ €

Amélioration conditions de travail (0 à 20 pts)

S9

9) Taille de l'entreprise :  
 Le Chiffre d'Affaires en année N ou N + 3 est supérieur à 90 000 € :  oui  non

Taille de l'entreprise (-30 à 20 pts)

S10

**c) Calendrier prévisionnel du projet**

date prévisionnelle de début de projet : |\_|\_|\_|/|\_|\_|\_|/ 2 0 |\_|\_|\_| (jour/mois/année)

date prévisionnelle de fin de projet : |\_|\_|\_|/|\_|\_|\_|/ 2 0 |\_|\_|\_| (jour/mois/année)

**5 – REPRISE LIEE AU PROJET**

**MENTIONNER DANS CE TABLEAU LA LISTE DES MATERIELS VENDUS / REPRIS LIES A L'ACHAT D'UN NOUVEL EQUIPEMENT :**

Liste des matériels repris / revendus par nature (libellé)	Montant prévisionnel en € <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC	Devis de reprise joint	Acheteur à l'origine de la reprise
Matériels et équipements (Marque et Type du matériel repris)			
<b>TOTAL de la reprise prévue</b>	_ _ _ _   _ _ _ _ ,  _ _ _		

Cadre réservé à l'administration



## 7- ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR (OBLIGATOIRE)

**Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides aux Investissements pour les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) (case à cocher) :**

au titre du PDR Eure, Seine-Maritime,

au titre du PDR Calvados, Manche, Orne.

**Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur (cases à cocher) :**

- que l'opération n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier complet
- avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'information, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et de communication des pièces au guichet unique, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- respecter les normes minimales attachées au projet;
- être à jour de mes (nos) cotisations sociales,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma (notre) demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachés à l'investissement aidé,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du Code rural,
- avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide sera sélectionnée par appel à projets et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à ce dispositif,
- avoir pris connaissance que ma (notre) demande sera considérée comme rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de 6 mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet/de l'accusé de réception de mon dossier complet,
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.

**Je m'engage (nous nous engageons) à (case à cocher):**

- informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- poursuivre mon activité en faveur du secteur ayant bénéficié de l'aide, pendant une période de cinq années à compter à compter du paiement final de l'aide européenne au bénéficiaire;
- maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions et les équipements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter du paiement final de l'aide européenne au bénéficiaire, à ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de cinq ans à compter du paiement final de l'aide européenne au bénéficiaire;
- me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes ;
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- respecter les obligations en matière de d'information et de publicité, conformément aux modalités définies à l'annexe III du Règlement (UE) n°808/2014 du 17 juillet 2014, modifié par le règlement d'exécution (UE) n°2016/669, en cas de bénéfice des aides FEADER, et conformément à la notice (page 2) en annexe du présent appel à projets;
- détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années ;
- fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés) (case à cocher):**

- que si je ne suis (nous ne sommes) pas à jour de mes (nos) cotisations au régime de protection sociale agricole, je ne pourrais (nous ne pourrions) pas bénéficier d'une aide du FEADER (personnes assujetties uniquement),
- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.
- que, conformément au règlement européen n°1306/2013 du 17 décembre 2013, l'État publie sous forme électronique la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide du FEADER. Dans ce cadre, mes prénoms et noms (sauf si les aides publiques sont inférieures à 1250€), ma raison sociale, la mesure FEADER concernée et le montant des aides perçues seront mis en ligne pendant deux ans sur le site internet de l'Etat TelePAC. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,  j'autorise  je n'autorise pas<sup>(1)</sup> l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

(1) Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple: vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

Fait à \_\_\_\_\_ le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

Nom/prénom du bénéficiaire ou de son représentant légal :

Qualité :

Cachet (le cas échéant) et signature :

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au Correspondant Informatique et Libertés du Conseil Régional de Normandie – Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – CS 50523 – 14035 CAEN Cedex 1 – [cil@normandie.fr](mailto:cil@normandie.fr).


Les destinataires des données sont la Région Normandie et l'Agence de Services et de Paiement.

En outre :

j'autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) à la Région à utiliser ces données à des fins d'enquête.

j'autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) la Région à m'adresser des informations sur l'évolution de ses dispositifs et sur les événements sur le thème de l'agriculture ou des ressources marines organisés par la Région.

## 8- LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

N° de pièce	 Pièces obligatoires*	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
<b>1</b>	Exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété, engagements cochés, daté et signé	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Copie de la Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité		<input type="checkbox"/>	
<b>3</b>	Extrait K-bis (datant de moins de 6 mois)	Tout demandeur sauf entrepreneur individuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Fiche d'immatriculation au répertoire INSEE (- de 6 mois, et à jour) (à télécharger sur le site <a href="http://avis-situation-sirene.insee.fr">http://avis-situation-sirene.insee.fr</a> )	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Attestation de régularité des obligations sociales patronales et salariales à demander auprès de la MSA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Relevé d'identité bancaire (RIB)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>7</b>	Organigramme de l'entreprise (nom et fonction des personnes, avec tampon ou cachet de l'entreprise, daté et signé)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>8</b>	Etude économique prévisionnelle liée à la réalisation du projet objet de la demande dûment complétée (annexe 1)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>9</b>	Liste des aides publiques et des exonérations fiscales perçues dans les 3 années qui précèdent la signature du présent formulaire, dûment complétée (annexes 2 et 2bis : Attestations sur l'honneur ci-après, à lire et compléter le cas échéant)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>10</b>	Pièces justificatives de l'ensemble des dépenses prévisionnelles : - 2 devis pour les dépenses comprises entre 2 000 et 90 000 euros HT - 3 devis pour les dépenses supérieures à 90 000 euros HT obligatoires sur des dépenses similaires provenant de différents fournisseurs/prestataires)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	<p>en indiquant l'offre choisie. Si l'offre la moins chère n'est pas sélectionnée, obligation de justifier le choix.</p> <p><i>Conformité d'un devis : identité apparente du fournisseur ou du prestataire, au moins le devis retenu par le porteur de projet faisant la demande de soutien devra être adressé à son nom, devis daté de moins d'un an au dépôt de la demande d'aide, devis non signé par le demandeur.</i></p> <p><b>Le devis doit mentionner toute reprise de matériel.</b></p>	Tout demandeur		
<b>11</b>	<p><b>Fiche technique des matériels faisant l'objet de la demande</b></p> <p>Dans le cas d'un renouvellement à l'identique, fournir également la fiche technique de l'ancien matériel.</p>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>12</b>	<b>Derniers bilan comptable et compte de résultat disponibles</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>13</b>	<b>Liste des matériels déjà en possession par l'entreprise, avec date d'acquisition</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>14</b>	<b>Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux</b>	<b>Pour les constructions de bâtiments</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>15</b>	<b>Pièce(s) justificative(s) de la libre disposition du terrain et accord du propriétaire, ou acte de propriété du terrain</b> (bail et accord ou acte de propriété)	<b>Pour les constructions de bâtiments</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>16</b>	<b>Plan de situation et plan de masse des travaux</b> (avec mise en évidence des parcelles concernées)	<b>Pour les constructions de bâtiments</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>17</b>	<b>Documents nécessaires à la justification de l'usage d'un drone</b> (notamment conformité de l'appareil, permis du télépilote, autorisation de survol pour recueillir des informations sur les parcelles cultivées)	<b>Pour les drones</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>18</b>	<b>Certificat individuel pour l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)</b>	<b>Pour les matériels de précision et de gestion des épandages de produits phytosanitaires</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>19</b>	<b>Accord bancaire effectif</b>	Dossier avec plan de financement après prêt bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

 **L'absence de justificatifs obligatoires entraîne la non-complétude de votre dossier** et ne permet pas de réceptionner votre dossier complet. **Elle entraîne de fait l'inéligibilité de votre demande.**

 Il est **vivement conseillé de transmettre son dossier le plus en amont possible de la date limite de réception**, afin de pouvoir être assuré par accusé de réception que le dossier est complet et pourra être instruit.



**ANNEXE 1**  
**Investissements dans les entreprises de travaux agricoles**  
**Dispositif 06.04.02**

Etude économique prévisionnelle simplifiée

	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3
Productions de services (prestations) (1) Vente de marchandises (2)				
Chiffres d'Affaires (CA) (CA = 1+2)				
Achats de marchandises, variation de stocks et charges opérationnelles (3)				
Marge brute (MB) (MB = CA -3)				
Loyer et charges locatives (4) Honoraires et assurances (5) Publicité et frais commerciaux (6) Loyers de crédits bail (7) Fournitures et autres charges (8)				
Valeur Ajoutée (VA) (VA = MB -4-5-6-7-8)				
Salaires et charges sociales (9) Impôts et Taxes (10)				
Excédent Brut d'Exploitation (EBE) (EBE = VA-9-10)				
Dotations aux amortissements (11)				
Dotations aux provisions (12)				
Résultats d'Exploitation (RE) (RE =EBE-11-12)				
Frais financiers (13) Produits Financiers (14)				
Résultats Courant Avant Impôts (RCAI = RE- 13+14)				
Impôts sur les bénéfices (15) Dividendes (16)				
Résultats Net (RN) (RN = RCAI-15-16)				
Capacité d'autofinancement (CAF) (CAF=RN +11+12)				
Produits exceptionnels				
EBE + produits exceptionnels				
Ratio EBE /marge Brut				

**ANNEXE 2**  
A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR TOUT DEMANDEUR

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

**Je suis informé(e)** que la présente aide relève du régime « *de minimis* », conformément au règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides *de minimis*, publié au Journal officiel de l'Union européenne L 352 du 24 décembre 2013.

**J'atteste sur l'honneur :**

- **A) avoir perçu** (décision d'octroi ou paiement) au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides dites « *de minimis* » **entreprise** (en référence au règlement (UE) n° 1407/2013) :

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres) <sup>1</sup>	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision)	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision)
<b>Total (A) des montants d'aides de minimis entreprise déjà perçus</b>		<b>Total (A) =</b>	€

- **B) avoir demandé mais pas encore reçu** la décision correspondante ni le paiement relatifs à la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides dites « *de minimis* » **entreprise**(en référence au règlement (UE) n° 1407/2013) :

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres) <sup>1</sup>	Date de la demande	Montant demandé
<b>Total (B) des montants d'aides de minimis entreprise déjà demandés mais pas encore reçus</b>		<b>Total (B) =</b>	€

- **C) demander, dans le présent formulaire, une aide** relevant du régime « *de minimis* » **entreprise** (règlement (UE) n° 1407/2013) :

Montant (C) de l'aide demandée dans le présent formulaire	<b>(C) =</b>	€
---	--------------	---

<b>Total [(A)+(B)+(C)] des montants à comptabiliser sous le plafond de minimis entreprise</b>	<b>(A)+(B)+(C) =</b>	€
---	----------------------	---

**Date de démarrage de l'exercice fiscal**

Si la somme totale des montants d'aides « *de minimis* » entreprise perçus et demandés [(A)+(B)+(C)] excède 200 000 €, l'aide demandée (C) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

**Je m'engage** à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Cocher la case correspondant à votre situation :

- J'atteste sur l'honneur ne pas avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, d'aides *de minimis* au titre d'autres règlements *de minimis* (règlements *de minimis* agricole, *de minimis* pêche ou *de minimis* SIEG)
- J'ai reçu, ou demandé mais pas encore reçu, des aides *de minimis* au titre d'autres règlements *de minimis* (règlements *de minimis* agricole, *de minimis* pêche ou *de minimis* SIEG). **Dans ce cas je complète également l'annexe 2bis.**

Date et signature

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> **Attention** : le règlement (UE) n°1407/2013 prévoit que le plafond de 200 000 € d'aides *de minimis* entreprise doit être calculé par « entreprise unique ». Une « entreprise unique » se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l'une des relations précisées dans la notice explicative jointe à cette annexe (paragraphe 3). Inscrive également dans les tableaux les aides de minimis entreprise considérées comme transférées à votre entreprise en cas d'acquisition, de fusion ou de scission d'entreprise (voir notice explicative de l'annexe 1 paragraphe 2).

## ANNEXE 2bis

Complément à l'annexe 2 à remplir obligatoirement et uniquement par les entreprises exerçant en plus des activités éligibles aux aides *de minimis* entreprise, des activités au titre desquelles elles ont perçu d'autres aides *de minimis* (agricole, pêche ou SIEG)

**Si mon entreprise exerce :**

- **des activités de production agricole primaire** au titre desquelles elle a perçu des **aides de minimis « agricole »** (en application du règlement (UE) n°1408/2013 dit « règlements *de minimis* agricole ».),
- et/ou **des activités dans le secteur de la pêche ou de l'aquaculture** au titre desquelles elle a perçu des **aides de minimis « pêche et aquaculture »** (en application du règlement (UE) n° 717/2014, dit « règlement *de minimis* pêche ») :

**J'atteste sur l'honneur :**

- **D) avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu**, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre **des aides « de minimis » agricole** (en application du règlement (UE) n° 1408/2013).

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres) <sup>2</sup> :	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandée si l'aide n'a pas été encore reçue
<b>Total (D) des aides reçues ou demandées mais pas encore reçues au titre du régime d'aides de minimis agricole</b>			<b>Total (D) =</b> €

Inscrire également dans ce tableau les aides *de minimis* agricole considérées comme transférées à votre entreprise en cas d'acquisition, de fusion ou de scission d'entreprise (voir notice explicative de l'annexe 2 paragraphe 2).

- **E) avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu**, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre **des aides « de minimis » pêche** (en application du règlement (UE) n° 717/2014).

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandée si l'aide n'a pas été encore reçue
<b>Montant (E) des aides reçues ou demandées mais pas encore reçues au titre du régime d'aides de minimis pêche</b>			<b>Total (E) =</b> €
<b>Total des montants des aides de minimis entreprise [(A)+(B)+(C)] en annexe 2, agricole (D) et pêche (E)</b>		<b>[(A)+(B)+(C)]+(D)+(E) =</b>	€

<sup>2</sup> Selon le règlement (UE) n°1408/2013, le plafond d'aides *de minimis* agricole est comptabilisé par « entreprise unique ». Une entreprise unique se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l'une des relations précisées dans la notice explicative.

Si la somme totale des montants d'aides « *de minimis* » entreprise, agricole et pêche reçus et demandés mais pas encore reçus [(A)+(B)+(C)+(D)+(E)] excède 200 000 €, l'aide demandée (C) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

**S'il a été confié à mon entreprise un service d'intérêt économique général** au titre duquel elle a perçu des **aides de minimis « SIEG »** (en application du règlement (UE) n°360/2012) :

**J'atteste sur l'honneur :**

- **F) avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu**, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre **des aides « de minimis » SIEG** (en application du règlement (UE) n° 360/2012)

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandé si l'aide n'a pas été encore reçue
<b>Total (F) des aides perçues ou demandées au titre du régime d'aides de minimis SIEG</b>		<b>Total (F) =</b>	€

<b>Total des montants des aides de minimis entreprise [(A)+(B)+(C)] en annexe 2 + aides de minimis agricole (D) + pêche (E) + SIEG (F) en annexe 2bis</b>	<b>[(A)+(B)+(C)]+(D)+(E) + (F) =</b>	€
---	--------------------------------------	---

Si la somme totale des montants d'aides « *de minimis* » entreprise, agricole, pêche et SIEG reçus et demandés mais pas encore reçus [(A)+(B)+(C)+(D)+(E)+(F)] excède 500 000 €, l'aide demandée (C) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

**Je m'engage** à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Date et signature

**NOTICE EXPLICATIVE**  
(pour compléter les annexes 2 et 2 bis)

1. Non cumul des plafonds d'aides de minimis au delà du plafond le plus haut

Les entreprises ayant bénéficié

- d'aides de minimis agricole au titre de leurs activités de production agricole primaire (plafond de 15 000€),
- d'aides de minimis pêche au titre de leurs activités dans le secteur de la pêche ou de l'aquaculture (plafond de 30 000€),
- d'aides de minimis SIEG (services d'intérêt économique général, plafond de 500 000€),

doivent remplir, en plus de l'annexe 2, l'**annexe 2 bis** du formulaire d'attestation. Dans le cas où votre entreprise a bénéficié, en plus des aides de minimis entreprise, d'aides de minimis agricole, pêche ou SIEG :

- le plafond maximum d'aides est de **200 000€** en cumulant le montant des aides de minimis entreprise, de minimis agricole et de minimis pêche,
- et le plafond maximum d'aides est de **500 000€** en cumulant le montant des aides de minimis entreprise, de minimis pêche, de minimis agricole, et de minimis SIEG.

2. Transferts des encours de minimis en cas d'acquisition, fusion, scission d'une entreprise

Si votre entreprise :

- a repris une autre entreprise dans le cadre de fusions ou acquisitions, et/ou
- a fait l'objet d'une scission en deux entreprises distinctes ou plus,

**elle doit tenir compte des aides de minimis perçues par la (ou les) entreprise(s) pré-existante(s)** dans le calcul de son plafond d'aides de minimis.

- **En cas de fusion ou acquisition (reprise totale)** d'une entreprise, la totalité des aides de minimis agricole et de minimis entreprise accordées à cette entreprise au cours de l'année fiscale en cours et des deux années fiscales précédentes sont à comptabiliser dans le cumul des aides de minimis agricole et entreprise du repreneur. Afin d'identifier ces aides considérées comme transférées à votre entreprise lorsque vous remplissez les annexes 2 et 2bis, le numéro SIREN auquel elles ont été payées doit être indiqué.

Si la somme des aides de minimis entreprise, ainsi comptabilisées dans le cumul des aides de minimis entreprise du repreneur, génère un dépassement de plafond d'aides de minimis de ce dernier, il ne sera pas demandé au repreneur de remboursement car ces aides ont été légalement octroyées. Par contre, le repreneur ne pourra pas être éligible à de nouvelles aides de minimis entreprise tant que le plafond d'aides de minimis entreprise calculé sur trois exercices fiscaux glissants ne sera pas repassé en dessous de 200 000€.

- **En cas de scission** en deux entreprises distinctes ou plus, il faut répartir les aides de minimis entreprise et de minimis agricole perçues avant la scission entre les différentes entreprises résultant de la scission en ne retenant dans le plafond d'aide de minimis de chacune que la part des aides de minimis versées au titre des activités conservées par chacune. Si une telle allocation n'est pas possible, alors les aides de minimis sont réparties proportionnellement sur la base de la valeur comptable du capital des nouvelles entreprises à la date effective de la scission.

3. Notion « d'entreprise unique »

**Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides de minimis entreprise peuvent être comptabilisées** dans la limite du plafond de 200 000€. Il n'est pas possible de disposer d'autant de plafonds de 200 000€ qu'il y a d'établissements donc de numéro SIRET au sein d'une même entreprise.

Par ailleurs si votre entreprise relève de la définition « d'entreprise unique », **vous disposez d'un seul plafond d'aides de minimis entreprise de 200 000€ commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique »**. Si votre entreprise relève de ce cas, **il faut absolument vérifier en complétant l'annexe 2 et 2 bis de votre demande d'aide de minimis, que votre entreprise comptabilise bien à la fois les aides de minimis qui lui ont été versées et celles versées aux autres entreprises composant l'entreprise unique au titre du règlement (UE) n°1407/2013**. L'attestation sur l'honneur (en annexe 2 et 2 bis) prévoit donc que **pour chaque aide de minimis perçue soit indiqué le numéro SIREN de l'entreprise qui l'a reçue au sein de l'entreprise unique**.

Définition de « l'entreprise unique » : une « **entreprise unique** » se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l'un des quatre liens suivants :

- une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise, ou
- une entreprise a le droit de nommer ou révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise, ou
- une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci, ou
- une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

4. Entreprises en difficulté

Les entreprises faisant l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité ne sont pas éligibles aux aides de minimis octroyées sous forme de prêts ou de garanties.

## 5. Autres précisions

**Comment savoir si une aide est bien une aide *de minimis* entreprise ?** La nature « *de minimis* » de l'aide est précisée sur le dossier de demande d'aide. Ce dossier fait référence au règlement (UE) n°1407/2013 lorsqu'il s'agit d'une aide *de minimis* entreprise. En cas de doute l'entreprise peut appeler l'autorité publique instruisant l'aide.

**Comment calculer le plafond si vous avez bénéficié d'une aide *de minimis* à titre personnel** (par exemple sous forme de prise en charge de cotisations sociales) et que vous exercez votre activité au sein de différentes entreprises (plusieurs SIREN) ? Vous devez répartir le montant de l'aide, au choix : soit à parts égales entre les différentes entreprises, soit au prorata du revenu provenant de chaque entreprise.